

La filiation des Mignot ainsi établie depuis Fourqueaux, se trouve, dans le nobiliaire de Bretagne, conservé au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, cote 11, volume V. Un diplôme, signé du roi, et daté du 24 novembre, 1668, reconnaît à tous les membres de la famille, descendant de Guillaume de Mignot et de Guillemette de Coquerel, la qualité de gentilshommes, et la jouissance des « mêmes honneurs et exemptions dont jjouissent tous ceux du royaume. »

Jusqu'à cette époque, les armes des Mignot furent : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

VII

ÉDOUARD DE MIGNOT, deuxième fils de Martin, seigneur de Bièvredan, et de Marie de Boutellier, était capitaine de carabiniers. Il vint en Beaujolais avec sa compagnie, et s'y maria, le 8 décembre 1590, avec demoiselle Anne de Pojet, fille de Claude de Pojet, seigneur de la Fouchère et Jouxtecrot, procureur du roi en Beaujolais, et de son épouse Anne de la Porte. Anne de Pojet se trouvant fille unique et le dernier rejeton de la famille, Édouard de Mignot dut prendre les armes des Pojet, qui sont : *d'azur au pal d'argent, chargé de trois mouchetures de sable.*

Le 6 juillet 1606, Édouard, de concert avec son frère Charles, rend hommage au seigneur de Rouvray pour le fief de Bièvredan. Une transaction dut s'accomplir entre eux, en vertu de laquelle Charles devint seul propriétaire